

Formations Maîtrisez et sécurisez vos marchés publics de travaux

Marchés publics Commercial / Vente

Référence de la formation : **J008**

Villes : **Strasbourg, Colmar, Mulhouse**

Passer en revue les exigences de vos marchés publics de travaux afin d'en sécuriser l'exécution et la réception.



En présentiel ou à distance **Accessible**

Durée : **2 jours (14 heures)**

Tarif Inter : **1 180 € net**

[Tarif intra sur demande](#)

Mise à jour le 5 mars 2026

Vous souhaitez améliorer l'exécution de vos marchés publics de travaux et en sécuriser la réception ? Cette formation, animée par une juriste, spécialisée dans la commande publique, vous permettra de maîtriser les différents documents ainsi que les risques dans l'exécution.

Objectifs de la formation

- Conduire de façon sécurisée l'exécution des marchés de travaux
- Maîtriser les documents d'exécution technique des marchés publics
- Respecter les délais, les phases de réception, les garanties
- Préparer la phase de réception
- Être averti des risques encourus et les prévenir

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Tout collaborateur impliqué dans l'exécution de marchés publics de travaux

Pré-requis

- Avoir déjà répondu à un appel d'offre
- Maîtriser les procédures d'appel d'offre ou avoir suivi une formation d'initiation aux marchés publics

Les points forts de la formation ?

- Formation animée par une juriste, spécialisée dans la commande publique
- Des conseils pratiques à partir d'études de cas

Programme de la formation

1. Maîtriser les documents d'exécution

- Les pièces contractuelles et l'ordre de priorité des documents
- Les ordres de service
- Les actes modificatifs
- L'obligation de conseil

2. La temporalité de l'exécution

- Le délai global du marché et les délais de chantier
- La prolongation du délai de réalisation
- Les constatations contradictoires
- Les travaux non prévus/sujétions techniques imprévues/travaux utiles
- Les garanties : GPA, décennales, biennales

3. La phase de réception

- Les opérations préalables à la réception, la réception, la réception partielle et le traitement des réserves
- La prise de possession
- Le dossier des ouvrages exécutés (DOE)
- L'interruption des travaux
- La réclamation côté entrepreneur / côté maître d'ouvrage

4. Les risques liés à l'exécution technique

- Les pénalités
- Le régime de la résiliation
- Le contentieux

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

En face à face pédagogique
Supports informatiques / mises en pratique aidées

Organisation

En présentiel ou en distanciel

Évaluation des connaissances

Mise en situation et/ou Questionnaire

Validation des connaissances

Attestation de suivi de formation

Chiffres clés

92 %

de recommandation
en 2025

93 %

de satisfaction
en 2025

81 %

de réussite CCE
en 2025